

## CHAPITRE 9 : 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie

Les débarquements alliés de Normandie et de Provence permettent la Libération de la France en 1944. La Résistance, en partie unifiée, y participe et le régime de Vichy tombe. Cependant, le pays est ruiné. Le Gouvernement provisoire, dirigé par le général de Gaulle, doit rétablir la République et reconstruire à la démocratie.

Dans ce chapitre, nous tâcherons de répondre à la question suivante :

- Comment la France renoue-t-elle avec la République et la démocratie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?

### Plan du chapitre

I. Vocabulaire

II. Une difficile sortie de guerre

A. Joie et douleurs : la libération du territoire (juin 1944-janvier 1945)

B. République et démocratie : un retour parfois chaotique (1944-1947)

C. Réformes et reconstruction : la naissance d'une nouvelle France

## I. Vocabulaire

**Assemblée constituante** : institution élus ayant pour tâche la rédaction ou l'adoption d'une Constitution.

**Elections législatives** : élections qui servent à élire les députés dont le rôle est de voter les lois. Tous les cinq ans, ces élections au suffrage universel direct (SUD) permettent de définir la majorité parlementaire.

**Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)** : principalement composé d'anciens résistants issus de différents partis politiques, le GPRF gouverne la France de la Libération (1944) à la mise en place de la IV<sup>e</sup> République (1946). Il est dirigé par le général de Gaulle.

**Conseil national de la Résistance (CNR)** : organe qui dirige et coordonne tous les mouvements de la Résistance intérieure française, toutes tendances politiques confondues.

**Constitution** : texte de lois fondamentales qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un Etat.

**Epuration** : processus visant à condamner les personnes ayant collaboré avec l'occupant allemand. D'abord extra-judiciaire (épuration sauvage), elle est ensuite encadrée par les tribunaux (épuration légale).

**Maquis** : lieu géographique où les maquisards – un groupe de résistants – ont établi leurs camps.

**Nationalisation** : transfert du domaine privé au domaine public (Etat) des moyens de production ou de biens (entreprises, terres, etc.)

**Reconstruction** : ensemble des initiatives visant à réparer les conséquences matérielles de la guerre dans le domaine du logement, de l'industrie, des transports, des communications, etc.

## II. Une difficile sortie de guerre

### A. Joie et douleurs : la libération du territoire (juin 1944-janvier 1945)

- Libérer le territoire

Les débarquements alliés de Normandie (juin 1944) et de Provence (août 1944) permettent la libération progressive du territoire français. Les maquis et les mouvements de la Résistance intérieure en partie unifiée y participent. Alors que la Libération est presque achevée, des civils sont massacrés par les nazis à Oradour-sur-Glane, Tulle ou encore Maillé.

- Gérer le quotidien

Le pays est dans une situation matérielle et morale difficile. Les destructions matérielles (ponts, routes, voies de chemin de fer...), les problèmes de logement, de santé ou de ravitaillement sont considérables. Les cartes de rationnement sont supprimées puis rétablies car les vivres manquent.

- Document et question



1. Dressez la liste des difficultés matérielles et morales rencontrées par la population des villes françaises bombardées.

## B. République et démocratie : un retour parfois chaotique (1944-1947)

- Liquider la guerre

La libération met fin au régime de Vichy. Lors de la période de l'épuration sauvage, 10 000 exécutions sommaires ont lieu et des milliers de femmes sont tondues. Pétain est jugé et condamné. Le retour à la sécurité publique se fait en partie par l'épuration légale : 50 000 jugements, 40 000 condamnations et 1 500 exécutions.

- Retrouver la République

A partir de juin 1944, le GPRF, avec à sa tête le général de Gaulle, entreprend le retour progressif à une démocratie renouvelée. Des élections sont organisées à tous les niveaux (municipales, cantonales, législatives), et désormais les femmes votent. Une Assemblée constituante est élue pour rédiger une nouvelle Constitution : la IV<sup>e</sup> République est née. Le général de Gaulle, n'approuvant pas cette nouvelle Constitution, quitte le pouvoir en janvier 1946.

- Documents et questions



### 2 Les femmes tondues à la Libération

Au moment de la Libération, plus de 20 000 femmes ont été tondues, la plupart accusées d'avoir entretenu des relations avec des soldats allemands pendant l'Occupation (« collaboration horizontale »).

#### 4 Réquisitoire du procureur général Mornet au procès de Philippe Pétain, le 11 août 1945

[...] Le gouvernement de Pétain, né de la défaite et d'un abus de confiance, n'a pu se maintenir pendant quatre années qu'en acceptant l'aide, le soutien de la force allemande, en mettant sa politique au service de la politique allemande, en collaborant dans tous les domaines avec la politique d'Hitler.

Cela, messieurs, c'est la trahison [...].

On vous a dit que s'il n'en avait pas été ainsi, la situation des Français eût été pire. Je ne le crois pas. [...] En France, 150 000 otages fusillés, 750 000 ouvriers mobilisés pour aller travailler en Allemagne, notre flotte détruite, la déportation à l'ombre de la collaboration, 110 000 déportés politiques, 120 000 déportés raciaux, sur lesquels savez-vous combien il en est revenu à l'heure actuelle ? 1 500 sur 120 000.

Je me demande, en vérité, comment la situation des Français eût été pire [...].

*Le 15 août 1945, Pétain est condamné à la peine de mort. En raison de son grand âge, elle est commuée en emprisonnement à perpétuité. Il meurt en 1951 sur l'île d'Yeu.*

*L'Histoire au jour le jour - La Deuxième Guerre mondiale, récits et mémoire - 1939-1945. Dossiers et Documents du Monde, mars 1994.*

#### 5 Un référendum pour rétablir la République

[...] Le peuple souverain était là pour [...] décider. Bien que je n'eusse aucun doute sur ce que serait sa réponse, je lui demanderais donc s'il voulait qu'on en revienne à la III<sup>e</sup> République ou bien qu'on en fasse une autre. [...] Quand le peuple aurait, par son vote, effacé l'ancienne constitution, la nouvelle devrait être évidemment élaborée par l'assemblée qui sortirait des élections. [...] Grâce au référendum, on pourrait, d'abord, imposer quelque équilibre entre ses pouvoirs et ceux du gouvernement et, ensuite, faire en sorte que la constitution qu'elle aurait élaborée soit soumise à l'approbation du suffrage universel.

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*  
3. *Le salut : 1944-1946*, Paris, plan, 1959.

#### 1 Le droit de vote des hommes puis des femmes en France

5 mars 1848	Suffrage universel masculin.
20 mai 1919	Proposition de loi instaurant le vote des femmes par la Chambre des députés. Propositions identiques en 1925, 1927, 1932, 1935 et 1936 : refus du Sénat.
4 juin 1936	Léon Blum nomme 3 femmes sous-secrétaires d'État dans le gouvernement du Front populaire.
21 avril 1944	Article 17 de l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France : « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. »
29 avril 1945	Premier vote des femmes aux élections municipales.
21 octobre 1945	Premier vote des femmes dans un scrutin national : référendum et Assemblée constituante.

## 2 Rose Guérin (1915-1998), une des 33 femmes élues en 1945

*Rose est élevée dans une famille communiste. Devenue sténodactylo, elle se marie en 1934. Membre de la CGT, elle adhère au Parti communiste en 1937. En 1938, elle anime une grève et est licenciée avec 17 autres salariés.*

En septembre 1940, continuant à militer pour le Parti communiste (interdit), Rose Guérin entre avec son mari dans la clandestinité, puis participe à des actions de résistance avec le groupe FTP « Valmy ». Le 30 octobre 1942, elle est arrêtée et emprisonnée par les Allemands à Fresnes, puis à Romainville. Condamnée à mort, elle est déportée à Ravensbrück en juillet 1943, puis à Mauthausen

d'où elle est libérée en avril 1945. Rose Guérin est citée à l'ordre de l'armée avec le grade de lieutenant des Forces françaises de l'intérieur. La citation met en exergue « son courage et son mépris absolu du danger ». Dès sa libération, elle milite à nouveau au Parti communiste et dans différentes associations de déportés ou de femmes, et elle est élue membre des deux Assemblées constituantes (élections des 21 octobre 1945 et 2 juin 1946) où elle entend « représenter tout particulièrement les femmes du peuple, les mères, les épouses, les veuves ». Rose Guérin sera réélue en 1951 et 1956. Le 1<sup>er</sup> juin 1958, elle vote contre l'investiture du général de Gaulle.

D'après la fiche biographique publiée par l'Assemblée nationale.  
[www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_depr=3631](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_depr=3631)

## 3 Les 33 femmes élues à la première Assemblée nationale constituante (élection du 21/09/1945)

Nom	Profession	Résistante (R) Déportée (D)
Denise Bastide	Infirmière	R - D
Madeleine Braun	Journaliste	R
Germaine Degrand	Journaliste	R
Marie-Madeleine Dienesch	Professeure	R
Eugénie Éboué-Tell	Institutrice	FFL <sup>1</sup>
Germaine François	Employée	R
Mathilde Gabriel-Péri	Journaliste	
Émilienne Galicier	Ouvrière	R
Denise Ginollin	Sténodactylo	R - D
Lucie Guérin	Institutrice	R - D
Rose Guérin	Sténodactylo	R - D
Solange Lamblin	Professeure	
Irène Laure	Infirmière	
Marie-Hélène Lefauchaux	Sans profession	R
Francine Lefebvre	Ouvrière	
Rachel Lempereur	Institutrice	R
Madeleine Léo-Lagrange	Avocate	
Jeanne Lévillé	Institutrice	
Mathilde Méty	Institutrice	R
Raymonde Nédelec	Employée	R - D
Marie Oyon	Agent d'assurances	R - D
Germaine Peyroles	Avocate	R
Germaine Poinso-Chapuis	Avocate	R
Renée Prevert	Employée de bureau	
Gilberte Roca	Employée de bureau	R
Simone Rollin	Ouvrière	R
Marcelle Rumeau	Institutrice	R
Hélène Solomon-Langevin	Bibliothécaire CNRS	R - D
Alice Sportisse	Secrétaire	
Hélène de Suzannet	Assistante sociale	R - Prison
Marie Texier-Lahoulle	Sans profession	
Marie-Claude Vaillant-Couturier	Photographe	
Jeannette Vermeersch-Thorez	Ouvrière	R - D

1. FFL : Forces françaises libres : armée formée par de Gaulle en Angleterre après l'armistice de 1940.



4 Convaincre les femmes françaises de voter

La SFIO édite un dépliant pour inciter les femmes à utiliser leur droit de vote nouvellement acquis pour les élections municipales du 29 avril 1945.



5 Des femmes dans l'isoloir, avril 1945

6 Denise Boucheron : voter, « une petite révolution »

Il y avait peu d'endroits où voter, à Argentan [Orne] après la guerre. Quand j'ai glissé mon bulletin dans l'urne, j'étais toute contente. Le droit de vote, c'était le début de l'indépendance des femmes. Pendant la guerre, les femmes ont pris des responsabilités en remplaçant les hommes, prisonniers, au travail et dans la Résistance également. Elles venaient de prouver qu'elles étaient aussi capables que les hommes. [...] Dans certaines familles, les hommes disaient à leur femme pour qui elles devaient voter. Certaines refusaient, mais d'autres s'y pliaient. C'était une petite révolution, les femmes pouvaient avoir des opinions différentes de celles de leur mari et les exprimer dans l'isoloir.

Témoignage de Denise Boucheron, *Ouest France*, n° spécial, 29 avril 2015.

- 1 .Doc 1. Décrivez la photo en précisant qui sont les personnes présentes ainsi que leur attitude.
- 2 .Doc 2. Précisez les principales accusations portées par le procureur général Mornet contre Philippe Pétain.
- 3 .Doc 3. Relevez les arguments du général de Gaulle en faveur d'une nouvelle République.
- 4 .Doc 5. Présentez les différents engagements de Rose Guérin
- 5 .Doc 5 et 6. Décrivez le profil des femmes élues députés en 1945 (âge, professions, expérience de la guerre, appartenance politique).
- 6 .Doc 4, 7 et 8. Rappelez le contexte dans lequel les femmes françaises exercent pour la première fois le droit de vote.

7.**Doc 4 à 9.** Montrez que le droit de vote des femmes n'a été obtenu qu'après un long combat.



## C. Réformes et reconstruction : la naissance d'une nouvelle France

- **Reconstruire le pays**

Le poids économique de la guerre a été considérable : réquisitions, bombardements et sabotages ont réduit la production industrielle. Les secteurs de l'énergie et des transports sont sinistrés. Les difficultés financières créent une forte inflation. Néanmoins, la reconstruction du pays s'organise peu à peu.

- **Réformer pour un progrès social**

Des réformes économiques et sociales de grande ampleur sont réalisées. Elles mettent en œuvre le programme du Conseil national de la Résistance (CNR, créé en mai 1943, à l'initiative du général de Gaulle et sous la direction de Jean Moulin pour unifier la France intérieure.) et conservent l'esprit du Front populaire.

Les nationalisations se succèdent : énergies, banques ou encore assurance et la Sécurité sociale pour tous est instituée.

- **Documents et questions**



## 1 Repères

### • Chronologie

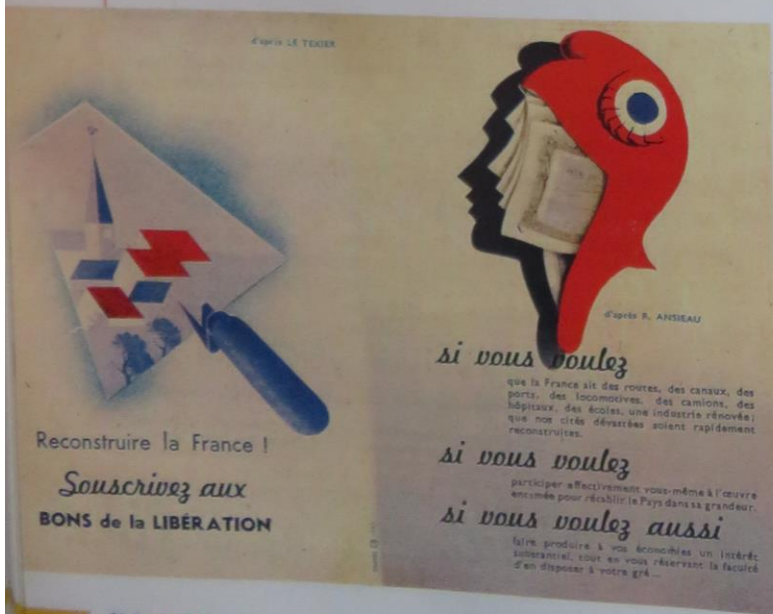
- > 27 mai 1943 : première réunion (clandestine) du CNR à Paris, sous l'autorité de Jean Moulin.
- > 21 juin 1943 : arrestation de Jean Moulin par les Allemands (mort sous la torture le 8 juillet 1943).
- > 15 mars 1944 : adoption du programme du CNR.

### • Composition du CNR

- > 8 représentants des mouvements de Résistance.
- > 2 représentants des syndicats (CGT, CFTC).
- > 6 représentants des partis politiques (existant avant la guerre).

## 3 Reconstruire le pays

Tract pour les « bons de la Libération », 1944-1945.



## 2 Le programme du Conseil national de la Résistance (15 mars 1944)

II - Mesures à appliquer dès la libération du territoire [...]

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables

a) Sur le plan économique : [...] l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État [...], le retour à la nation des grands moyens de production [...] des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques [...].

b) Sur le plan social : le droit au travail et le droit au repos, [...], un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire [...] qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine [...], un plan complet de sécurité sociale [...], une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours [...].

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite [...].

Source : Fondation Charles de Gaulle.

## 4 Chronologie des nationalisations

- Décembre 1944 : Houillères du Nord-Pas de Calais (mines de houilles)
- Janvier 1945 : Renault (automobile)
- Mai 1945 : Gnome et Rhône (moteurs) qui devient SNECMA
- Juin 1945 : Air France (transports aériens)
- Décembre 1945 : Crédit Lyonnais, Société Générale... (banques)
- Avril 1946 : GDF (gaz) et EDF (électricité)
- Avril 1946 : compagnies d'assurances

## 5 Constitution de la IV<sup>e</sup> République (promulguée le 27 octobre 1946)

### Préambule (extraits)

[...] Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

[...] Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

La Nation [...] garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. [...]

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. [...]

*Des institutions de la République. Titre I.*

*De la souveraineté.*

Article 1. La France est une République indivisible,  
laïque, démocratique et sociale.

1. **Doc 1.** Identifiez les trois personnages représentés.
2. **Doc 3.** Dresser la liste des réformes envisagées par le CNR.
3. **Docs 2 et 3.** Montrez le lien qui unit l'action de la Résistance et les réformes envisagées par le CNR.
4. **Docs 3 et 6.** Repérez comment la Constitution de 1946 reprend les volontés du CNR.
5. **Docs 4 et 5.** Expliquez le choix des entreprises nationalisées entre 1944-1946.
6. **Docs 3, 4 et 6.** Montrez l'importance des réformes sociales qui accompagnent les réformes économiques.